



Différence entre atteinte aux biens et atteinte à la personne

Par **VAL040564**, le **15/04/2008** à **09:47**

bonjour, je voudrais ce qui est le plus grave pénalement parlant : l'atteinte aux biens ou l'atteinte à la personne.

Je suis accusée d'abus de confiance et de détournement de fonds par mon ex employeur, gérant de la sté pour laquelle je travaillais. C'est vrai que j'ai encaissé des chèques signés par lui. Le montant de ce préjudice est de 21000 €, est ce que risque d'aller en prison pour cela.

Par contre je suis victime de violence psychologiques de la part de mon mari qui me menace de mort depuis maintenant 4 ans.

Que risque t 'il pour cela ?